

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2016 du Budget Principal de la Commune.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 200 424.87 €	Dépenses	583 473.70 €
Recettes	1 412 777.05 €	Recettes	613 475.56 €
Résultat exercice : excédent	212 352.18 €	Résultat exercice : excédent	30 001.86 €
Résultat au 31/12/2015	281 146.09 €	Résultat au 31/12/2015	-167 514.07 €
Part affecté à l'investissement	167 514.07 €	-	
Résultat clôture au 31/12/2016	325 984.20 €	Résultat clôture au 31/12/2016	-137 512.21 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2016 du Service Public Assainissement Collectif

Exploitation		Investissement	
Dépenses	62 432.01 €	Dépenses	40 659.75 €
Recettes	69 733.85 €	Recettes	47 439.01 €
Résultat exercice : excédent	7 301.84 €	Résultat exercice : excédent	6 779.26 €
Résultat au 31/12/2015	14 982.30 €	Résultat au 31/12/2015	125 166.15 €
Résultat clôture au 31/12/2016	22 284.14 €	Résultat clôture au 31/12/2016	131 945.41 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2016 du Lotissement « Les Croisettes ».

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	137 748.63 €	Dépenses	68 293.69 €
Recettes	103 119.69 €	Recettes	122 142.81 €
Résultat exercice : déficit	-34 628.94 €	Résultat exercice : excédent	53 849.12 €
Résultat au 31/12/2015	642 761.12 €	Résultat au 31/12/2015	-122 142.81 €
Résultat clôture au 31/12/2016	608 132.18 €	Résultat clôture au 31/12/2016	-68 293.69 €

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2016 "Viabilisation de terrains".

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	29 266.14 €	Dépenses	29 265.07
Recettes	29 265.07 €	Recettes	14 277.01
Résultat exercice : déficit	-1.07 €	Résultat exercice : déficit	-14 988.06
Résultat au 31/12/2015	34 674.89 €	Résultat au 31/12/2015	- 14 277.01
Résultat clôture au 31/12/2016	34 673.82 €	Résultat clôture au 31/12/2016	- 29 265.07

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2016 du Parc d'Activités du Bourg Neuf.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	69 380.18 €	Dépenses	26 690.18 €
Recettes	71 690.18 €	Recettes	67 325.18 €
Résultat exercice : excédent	2 310.00 €	Résultat : excédent	40 635.00 €
Résultat clôture au 31/12/2015	13 402.87 €	Résultat clôture au 31/12/2015	- 67 325.18 €
Résultat clôture au 31/12/2016	15 712.87 €	Résultat clôture au 31/12/2016	- 26 690.18 €

Vote des subventions 2017 aux associations.

Le Conseil Municipal, vu les demandes reçues en mairie à ce jour, DECIDE à l'unanimité d'accorder au titre de l'année 2017 une subvention aux associations suivantes :

Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne	248.00
Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne	595.00
Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil	428.00
Ecole Publique - Le Theil (voyage/sorties)	2 404.25
Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne	191.00
Ass. Essé - Le Theil Football Club	667.50
Comité des fêtes du Theil de Bretagne	261.00
Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil	428.00
Ass. A Fonds la Gym - Le Theil de Bretagne	569.60
Ecole Sainte-Marie - Le Theil (voyage/sorties RPI)	1 170.00
Ass.Crocq Vacances à Retiers	9 298.17
Ass. Espace jeunes à Retiers	1 675.00
Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées	67.00
Union Cycliste de Retiers	284.80
Ass.Gymnastique Volontaire de Coëmes	53.40
Ass.Retiers Pays Roche aux Fées Hand Ball	551.80
Ass.Aide au Dévelop.du Burkina-Faso à Retiers	67.00
Tennis Club de Retiers/Martigné	89.00
Jogging Club de Retiers	106.80
Amicale fédérée des donneurs de sang Retiers	67.00
Ass. La Prévention Routière	67.00
Chambre des Métiers d'Ille et Vilaine - Rennes	156.00
Institut Paul Cézanne - Fougères	31.20
Lycée JMLamennais Asso.Culture and Co-Retiers	717.60
La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne	124.80
Lycée Hôtelier Sainte Thérèse - La Guerche	62.40
Bâtiment CFA - Saint Grégoire	31.20
Maison Familiale Rurale de Montauban de Bgne	31.20
Maison Familiale Rurale de Guilliers	31.20
Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne	67.00
Ass. Les Restaurants du Cœur	67.00
Ass. Secours Catholique de Retiers	67.00
Ass. Alcool Assistance La Croix d'Or, Piré/Seiche	67.00
Protection Civile d'Ille et Vilaine, Betton	67.00
ADAPEI - Les Papillons blancs I&V, Rennes	67.00

Vote des taux des taxes locales pour 2017.

Sur proposition de la Commission Finances, le CM vote à l'unanimité une hausse de 1% des taxes locales en

- 2017, soit :
- la Taxe d'Habitation : 14.16 % (au lieu de 14.02 %),
 - la Taxe sur le Foncier Bâti : 15.89 % (au lieu de 15.74 %),
 - la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 41.44 % (au lieu de 41.03 %).

ZA du Bourg Neuf : vente du lot C à la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées dans le cadre du transfert de compétence.

Le CM vote à l'unanimité la vente du lot C (soit 1877 m2) au prix de 15 € ht/m2.

Défense incendie :

- pose d'un poteau d'incendie pour le terrain de la Foire de Retiers. Le CM vote à l'unanimité le coût de 3.190,51 € (devis SIEFT). Il sera demandé un remboursement à hauteur de 50% du coût à l'organisateur de la Foire de Retiers.

- remplacement d'un poteau d'incendie au lieu-dit "Champagné". Le CM vote à l'unanimité le coût de 1.961,32 HT (devis Véolia).

Assainissement collectif : contrat de dératisation pour le réseau.

Après examen, le CM vote à l'unanimité le fait de confier à HYNERA Environnement le contrat annuel (3 passages/an) pour 400,00 €/HT/an.

Lutte collective par piégeage contre les populations de ragondins et rats musqués sur les communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : convention avec la FGDON I&V pour 2017-2019.

Le CM profite du renouvellement de cette convention pour augmenter l'indemnité allouée à 350 € (au lieu de 300 € depuis de nombreuses années). Vote : 1 Abstention et 15 Pour.

Réévaluation des indemnités de fonction des élus : nouvelle délibération pour prise en compte de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le CM vote à l'unanimité le fait que l'indice brut terminal de la fonction publique servira dorénavant de référence pour le calcul de l'indemnité de fonction des élus.